



APL diviser en 2au début année 2013

Par **miss mimi et b**, le **20/02/2013** à **13:52**

Bonjour notre fille suite à un divorce difficile s'est retrouvée seule avec son petit garçon de 5 ans une semaine sur 2. Le père lui verse 100euros de pension par mois avec un salaire de 1280 euros et 620 euros de loyer elle ne peut vivre convenablement ,une voiture pour travailler ,60km par jour la CAF lui verse 170 euros par mois APL, elle ne trouve pas de logement moins cher .Es ce normal que la CAF lui ai diminuée de moitié son APL? nous ne pouvons pas l'aider car nous avons un autre enfant a charge. Merci de votre réponse. Aupavant jusqu'a fin décembre 2012 elle percevait 340 euros d'APL.
merci de vos réponses